



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Agression du photojournaliste Christian Lantenois

Question au Gouvernement n° 3795

Texte de la question

AGRESSION DU PHOTOJOURNALISTE CHRISTIAN LANTENOIS

M. le président. La parole est à M. Éric Girardin.

M. Éric Girardin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. À Reims, dans la Marne, samedi après-midi, M. Christian Lantenois, photographe et journaliste au quotidien *L'Union-L'Ardennais*, a été sauvagement agressé par une bande bien déterminée à nuire à sa personne. J'ai la chance de connaître, depuis plus de vingt ans, ce grand professionnel de la photographie et passionné de sport ; nous nous sommes souvent croisés sur les parquets de rencontres sportives.

Ce samedi, Christian était présent dans l'exercice de son métier pour couvrir une rixe entre bandes rivales. Cet acte inqualifiable et d'une violence inouïe n'est que la triste illustration des virilités pauvres de ces personnes, dépouillées de tout sentiment, qui se meuvent en guérilla de rue, en plein jour, armées et animées de la volonté de détruire, casser par intimidation, jusqu'à attenter à la vie de nos concitoyens.

L'agression de Christian s'ajoute à la longue liste des faits d'actualité de cette nature qui touchent des jeunes, des citoyens, des forces de l'ordre, nous autres élus, au mépris des règles de droit et du respect des institutions de notre République. Nous devons impérativement défendre et soutenir tout ce qui participe à faire triompher la démocratie et anéantir tout ce qui l'en éloigne. La violence n'a pas sa place dans notre République.

Monsieur le ministre, dès l'annonce de cet acte odieux, vous avez eu le ton et les mots justes pour soutenir Christian Lantenois et, en même temps, fustiger les lâches qui ont commis l'inqualifiable. M. le Président de la République et M. le Premier ministre sont à la tâche aux côtés de la rédaction de *L'Union-L'Ardennais* et, en pensée, avec Christian Lantenois et ses proches.

M. Maxime Minot. Alors, tout va bien !

M. Éric Girardin. Monsieur le ministre, alors que M. le procureur de la République a ouvert une enquête pour tentative de meurtre aggravé, comment, à partir de ce cas précis et, plus largement, face à ce déferlement de violence, pouvons-nous encore renforcer les dispositifs législatifs et les moyens d'action pour faire cesser l'envie de détruire et d'attenter à la vie, à toutes ces personnes qui ont décidé de fonctionner dans une société parallèle ?

Je tiens à rappeler avec force notre soutien à Christian en lui souhaitant de revenir au plus vite auprès des siens et, plus largement, aux journalistes, à la presse et à la profession tout entière. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, LR et Agir ens.*)

M. le président. Avant que le ministre de l'intérieur ne vous réponde, assurez, monsieur Girardin, le journaliste en question, l'ensemble de la rédaction, sa famille et tous ses proches, de la solidarité totale de l'Assemblée nationale, qui ne peut accepter que soit pris à partie un journaliste qui incarne la liberté de la presse. (Mesdames et messieurs les députés se lèvent et applaudissent longuement.)

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Le 27 février à quinze heures trente, les pompiers intervenaient dans le secteur de la Croix-Rouge à Reims pour porter secours au photographe, journaliste à *L'Union*, professionnel reconnu, qui était intervenu avec sa collègue dans deux véhicules différents pour couvrir une information qu'ils avaient manifestement reçue.

La police nationale, qui est intervenue très rapidement sur les lieux parce qu'elle-même travaillait à la sécurisation du quartier, affrontant un amas d'une trentaine d'individus qui s'en prenaient aux biens publics et à ce journaliste de manière manifestement éhontée, a pu le secourir, même si – vous l'avez souligné – ce grand professionnel est aujourd'hui entre la vie et la mort.

Une enquête a été ouverte par M. le procureur de la République. Les images des caméras de vidéoprotection de la ville de Reims, qui ont pu rapidement nous aider à comprendre ce qui s'était passé dans le quartier de la Croix-Rouge, permettront à l'autorité judiciaire de faire son enquête et, bien sûr, de poursuivre les personnes incriminées.

La police, qui est arrivée rapidement sur les lieux, a pu interpellé, vous le savez, celui qui est manifestement considéré, comme l'auteur « présumé » de cet acte ignoble. Si, dans le quartier de la Croix-Rouge à Reims, comme dans d'autres quartiers, il y a ces phénomènes de bandes et d'agression inacceptables, c'est parce que tant la rénovation urbaine, soutenue en l'occurrence par l'État et par la mairie de Reims, que la lutte contre les stupéfiants, créent des guerres de territoires inacceptables. Je veux dire ici que les policiers, les pompiers et les ambulanciers, les journalistes sont partout, dans tous les territoires de la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Girardin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3795

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 mars 2021](#)